

AVIS PUBLIC
SOMMAIRE - PROGRAMMES DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2021-2022-2023 – Ville de Mont-Laurier et agglomération

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal et le conseil d'agglomération de Mont-Laurier ont adopté, le 17 décembre 2020, leur programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023, se résumant comme suit :

Programme des dépenses en immobilisations de la Ville de Mont-Laurier

Les principaux projets en investissement seront :

Les infrastructures de rues

- Le projet de revitalisation du centre-ville – Phase 2, dont plus de 63 % du financement (5 177 060 \$) du projet n'aura aucun impact sur la dette de la Ville;
- La réalisation de divers travaux d'infrastructures et de réseaux pour plus de 1,9 M \$ sur la rue Panet et la rue Frontenac par l'entremise de l'utilisation d'une subvention provenant du programme FIMEAU;
- Le resurfaçage de certains tronçons de rues en milieu urbain et semi-urbain et la construction de trottoirs - 822 000 \$;
- La poursuite de la réfection du chemin Terrasse du Jardin - Phase 3 subventionnée en partie par le programme PPA-CE du ministère des Transports;
- Le remplacement complet du système de luminaires de rues par une technologie au DEL afin de réduire la pollution lumineuse et faire des économies - 550 000 \$;
- Mise à niveau de la piste de l'aéroport au montant de 2,8 M \$ subventionnée à la hauteur de 50 % par le ministère des Transports;
- Mise à niveau de diverses stations de pompage des eaux usées via la subvention TECQ;
- Développement avec promoteur.

Les bâtiments

- La mise à niveau de l'hôtel de ville et l'asphaltage du stationnement pour accueillir le centre d'exposition – 384 000 \$;
- Le réaménagement extérieur du centre sportif Jacques-Lesage – 132 000 \$.

La machinerie et les véhicules

- Le remplacement d'un camion 10 roues, d'une camionnette et d'un véhicule utilitaire sport pour le Service des travaux publics et de l'ingénierie;
- L'acquisition d'une camionnette pour le département de l'horticulture;
- L'acquisition d'une chenillette pour le déneigement des trottoirs;
- L'acquisition d'un véhicule tout terrain pour le département des parcs.

Les infrastructures de loisirs, culture et parc

- L'aménagement du pôle sportif – phase 2 incluant la construction de jeux d'eau – 800 000 \$;
- La réalisation de la phase 2 du sentier pédestre intergénérationnel sur le site de l'hôtel de ville et l'acquisition d'équipements à l'aide de subventions PRIMADA et Nouveaux Horizons;
- La mise à niveau de la patinoire extérieure – École de la Carrière;
- La réalisation des travaux du projet gagnant dans le cadre du budget participatif citoyen;
- La mise à niveau du parc Toussaint-Lachapelle;
- L'acquisition d'équipements pour le réseau cyclable.

Les autres équipements

- L'acquisition de divers équipements informatiques;
- Remplacement du réservoir et des pompes à essence et diesel au garage municipal;
- Le remplacement de pompes et autres équipements pour les stations d'eaux usées;
- Le renouvellement des articles de décoration de Noël – Phase 2 en prévision du projet de revitalisation du centre-ville;
- L'acquisition d'un système de gestion de la flotte de véhicules et autres équipements pour le Service des travaux publics et de l'ingénierie;
- L'acquisition de mobilier urbain;

Programme des dépenses en immobilisations de l'agglomération

Les compétences du conseil d'agglomération sont prévues à la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* avec certaines précisions au décret d'agglomération et aux ententes relatives à la délégation de compétences.

Les projets sont ceux touchant plus particulièrement le Service de la sécurité incendie en conformité avec les différentes réglementations gouvernementales et principalement au niveau des obligations du schéma de couverture de risque en matière de protection contre les incendies.

Véhicules

- L'achat d'une camionnette.

Les autres équipements

- Le remplacement d'un certain nombre d'habits de combat;
- L'achat et le remplacement de matériel nécessaire aux opérations du Service.

DONNÉ À MONT-LAURIER, ce 30^e jour de décembre 2020.
Stéphanie Lelièvre, greffière